



Cérémonie d'hommage à Simone Veil

Le mardi 4 juillet, j'ai assisté à la cérémonie d'hommage du Parlement européen à Simone Veil.

Au cours de la cérémonie, nous avons observé une minute de silence pour rendre hommage à cette figure de la vie politique française et européenne qui, tout comme Helmut Kohl, fait partie de cette génération de bâtisseurs de l'Europe d'après-guerre à qui nous devons beaucoup. Au cours de son mandat de Présidente du Parlement européen, Simone Veil a porté et accompagné l'évolution du Parlement tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Un hommage émouvant à l'engagement qu'elle a porté tout au long de sa vie pour la défense d'une paix durable en Europe, mais aussi pour le droit des femmes et la lutte contre l'antisémitisme.

Priorités de la présidence estonienne

Ce mercredi 5 juillet, j'ai assisté à la présentation par le Premier ministre Estonien Jüri Ratas, des priorités de la nouvelle présidence du Conseil. L'Estonie, qui succède à Malte à la Présidence tournante, se concentrera sur les quatre objectifs suivants :

- Une économie européenne ouverte et innovante ;
- Une Europe sûre et protégée ;
- Une Europe numérique et la libre circulation des données ;
- Une Europe durable et ouverte à tous.

Je serai particulièrement attentif aux travaux de la présidence estonienne sur la sécurité et la protection des citoyens, mais aussi sur les négociations concernant le marché unique du numérique.

Débat sur le siège du Parlement européen et visite de projets urbains de Strasbourg Eurométropole

A l'occasion d'un débat organisé au Parlement européen sur le siège de Strasbourg, j'ai cosigné une tribune avec mes collègues de la délégation française LR pour défendre le Parlement de Strasbourg, attaqué au mépris du symbole historique qu'il représente.

La localisation officielle du Parlement européen à Strasbourg est un rappel fondamental de l'origine du projet européen : garantir la fin de conflits ancestraux entre pays européens.

Les tentatives pour relocaliser le Parlement à Bruxelles sont d'une part irrespectueuses de cet héritage, que l'on ne doit jamais oublier, et d'autre part dénuées de sens. Seuls les États membres à l'unanimité peuvent décider de changer la localisation du siège du Parlement européen et la France a encore réaffirmé la semaine dernière que le Parlement de Strasbourg était non négociable.

A l'heure où l'Europe fait face à tant de défis et que beaucoup d'efforts doivent être mobilisés pour la relancer, je regrette que du temps et de l'énergie précieuse soient gâchés sur des questions comme celles-ci.

Dans le cadre de l'intergroupe sur les questions urbaines du Parlement européen, j'ai par ailleurs rencontré le Maire de Strasbourg, M. Roland Ries, et visité plusieurs projets urbains, comme le projet « deux rives », qui confirment indéniablement la dimension européenne de l'Eurométropole de Strasbourg.

Nomination de Mariya Gabriel comme Commissaire au numérique

Le 4 juillet, le Parlement européen a formellement approuvé la nomination de Mariya Gabriel au poste de Commissaire chargée des questions numériques. Lors de son audition devant les parlementaires, les échanges ont porté principalement sur les trois dossiers présentés par la Commission cet automne : les pratiques B-to-B déloyales des plateformes, la libre circulation des données et la cybersécurité.

Eurodéputée PPE francophone et francophile qui a fait ses preuves au Parlement depuis 2009, je lui adresse tous mes vœux de réussite.

En tant que rapporteur pour la commission culture sur le dossier droit d'auteur, je serai bien entendu particulièrement attentif à ses travaux sur la question.